



Autorités judiciaires
Journées
Portes ouvertes 2017
11 mars- Neuchâtel
25 mars- La Chaux-de-Fonds
ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Journées « Portes ouvertes de la Justice 2017 » - 11 et 25 mars 2017

Mesdames, Messieurs,

Le pouvoir judiciaire neuchâtelois a décidé d'organiser des journées portes ouvertes de la justice les samedis **11 mars 2017 à Neuchâtel** (Hôtel-de-Ville et Tribunal cantonal) et **25 mars 2017 à La Chaux-de-Fonds** (Tribunal régional et salle du Conseil général).

Les dernières journées « Portes ouvertes de la Justice » ont eu lieu en 2005 et avaient rencontré un vif succès. Il a donc paru important aux autorités judiciaires de renouveler l'expérience et de se rapprocher de la population en présentant ses activités et sa mission de manière didactique dans un cadre ouvert et une ambiance détendue.

Des représentant-e-s des associations professionnelles (avocats et notaires) ainsi que la police neuchâteloise participeront activement à ces journées et présenteront également une partie de leurs activités dans le domaine judiciaire.

Sont en particulier prévus, outre la visite des certaines parties des locaux des autorités judiciaires et la présentation des différentes instances de notre canton, des procès fictifs auxquels le public pourra assister dans la limite des places disponibles. Un système de tickets sera mis en place et ceux-ci pourront être obtenus le jour même. Un système analogue sera organisé pour les consultations privées et gratuites offertes par les avocats et notaires.

Vous trouverez en annexe le programme détaillé des activités présentées lors de ces journées. Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à cette initiative du pouvoir judiciaire neuchâtelois en faveur de la population.

Nous profitons de cette occasion pour vous signaler le programme des journées « La justice au cinéma, entre civil et pénal », organisées par le cinéma ABC à La Chaux-de-Fonds les 11 et 12 février 2017 (programme joint) ainsi que la conférence-débat qu'accueillera le Club 44 le 23 mars 2017 (information sur le site internet www.club-44.ch).

Des informations complémentaires relatives à ces événements sont également disponibles sur le site internet du pouvoir judiciaire : www.ne.ch/pouvoirjudiciaire.

En vous souhaitant encore un excellent début d'année, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos plus cordiales salutations.

Neuchâtel, le 31 janvier 2017

Commission administrative des autorités judiciaires
Jeanine de Vries Reilingh, présidente